

ENVIRONNEMENT

Des ancres qui respectent les fonds

— 2 millions d'euros ont été débloqués lors du dernier conseil municipal, mi-juillet, pour un projet de réalisation de mouillages écologiques sur le littoral marseillais. Il s'agit d'installer, autour du Frioul et dans les calanques, des ancrages fixes qui seront signalés en surface par une bouée sur laquelle les bateaux viendront s'arrimer, sans avoir à jeter leur ancre traditionnelle qui peut racler les fonds et les étendues de posidonies. "Certains sites sont fréquentés par des centaines de bateaux qui abîment forcément l'environnement" explique France Gannerre, adjointe au maire chargée des Affaires maritimes. Les premiers ancrages écologiques seront opérationnels en 2007.

Photo Frédéric SPEICH

